

PEINTURES POUR FACADES PERMEABILITE D'UN FEUIL

Page 1/4

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet la détermination de la perméabilité à une solution saline d'un feuil de peinture appliqué sur un support poreux minéral.

Elle concerne les peintures microporeuses destinées à être appliquées sur les façades extérieures en maçonnerie (bétons bruts de décoffrage, maçonnerie de blocs manufacturés ou enduits et matériaux à base de liants hydrauliques).

2.PRINCIPE

Examen de la tenue de la peinture appliquée sur un pot de fleur renfermant une solution aqueuse d'un sel alcalin après un temps de contact déterminé.

3.APPAREILLAGE ET REACTIFS

3.1.POT DE FLEUR EN TERRE CUITE NON PERCE

Dimensions extérieures :

- diamètre supérieur 140 mm,
- diamètre inférieur 85 mm,
- hauteur 140 mm.

3.2.PINCEAU PLAT A POILS DOUX

3.3.SOLUTION DE SULFATE DE SODIUM

(Na_2SO_4) à 5 % dans l'eau distillée.

4.MODE OPERATOIRE

- Peindre à l'aide du pinceau (3.2) l'extérieur du pot de fleur (3.1), laisser sécher 24 heures et appliquer une nouvelle couche.
- Après un séchage de 48 heures, remplir ce pot de fleur avec la solution de Na_2SO_4 à 5 % (3.3) jusqu'à 10 mm du bord supérieur.
- Conserver l'ensemble pendant 12 jours dans un endroit abrité du soleil et des courants d'air. Le niveau doit être réajusté tous les jours avec la solution (3.3) afin de compenser les pertes dues à l'évaporation et à l'absorption.

5.EXPRESSION DES RESULTATS

Les observations journalières permettent de noter à partir de quel moment les altérations apparaissent.

La notation suivante permet de quantifier ces altérations :

1. Décollement de la couche de peinture (peinture trop étanche, pas adhérente),
2. Efflorescences avec ou sans destruction du feuil de peinture (porosité trop importante), voir en annexe.

3. Ni décollement, ni efflorescence (bonne peinture), voir en annexe.

Nota : Les efflorescences qui apparaissent à la partie supérieure du pot de fleur ne doivent pas être prises en compte pour la notation.

6.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Outre les résultats obtenus, le procès-verbal doit indiquer :

- la référence à la présente méthode,
- la nature du produit à essayer,
- l'épaisseur du feuil,
- la durée de l'essai,
- les détails opératoires non prévus dans la méthode ainsi que les incidents éventuels susceptibles d'avoir agi sur les résultats.